

TARIFS REGIONAUX 2015/2016

Tarif Licences du 16.09.2015 au 15.09.2016 (dans le cadre du projet de soutien à la labellisation)

LICENCES PLEIN TARIF	37,70 €
LICENCES TARIF REDUIT	22,70 €

Plein tarif : F.F.N : 21,20 €	Aquitaine : 16,50 € (dont part fixe reversées aux départements 2,50 €)
Tarif réduit : FFN : 12,60 €	Aquitaine : 10,10 € (dont part fixe reversées aux départements 1,80 €)

Attention : les réductions de tarifs sont réservées aux clubs labellisés au 30/09/N, soit au 30/09/2015 pour la saison en cours.

Rétrocession aux clubs labellisés :

15 % du montant versé pour la part régionale de la licence (y compris les parts reversées aux départements)

Cette rétrocession sera versée à partir du 16 septembre N+1 pour les licences de la saison N des clubs labellisés au 15/09/N (ou ayant déposé un dossier avant le 15/09/N et validé ultérieurement)

Part variable rétrocédée aux départements :

En plus de la part fixe, la rétrocession d'une part variable du montant de la licence est réservée au soutien des départements dans la mise en place des actions prévues dans leurs missions(*). La somme maximale sera de 0,50 € par licence avec un minimum de 3 000 € par département.

La somme annuelle sera versée à partir du 16/09/N+1 après dépôt des bilans qualitatif et financier en cohérence avec le projet de développement régional.

(*) ENF, compétitions décentralisées et d'animation territoriale, soutien à l'ERFAN.

ABONNEMENT AUX FRAIS DE COMMUNICATION :

- Clubs d'HIVER 220 € *
- Clubs d'ETE 100 € *

* les clubs nouvellement affiliés sont dispensés la première année.

PARTICIPATION DES CLUBS AU FONCTIONNEMENT DU POLE FRANCE ESPOIR AQUITAINE

- CLUBS HORS AQUITAINE **6 000 €** pour la saison 2015/2016 par nageur
- CLUBS AQUITAINE **6 000 €** pour la saison 2015/2016 par nageur (aide du Comité d'Aquitaine de **2 000 €** pour les nageurs licenciés dans un club non labellisé et de **3 500 €** pour les nageurs licenciés dans un club labellisé)

PARTICIPATION FORFAITAIRE PAR JOURNEE DE STAGE

Participation forfaitaire du club à l'hébergement et à la restauration → 26 € par jour et par nageur (aide du comité d'Aquitaine de 6 € pour les clubs non labellisés **et de 20 € pour les clubs labellisés**).

Attention ! Les frais de location de piscine et de transport ne sont pas compris dans ce tarif et seront facturés en supplément.

PARTICIPATION AU DEPLACEMENT AUX COMPETITIONS NATIONALES (réservé aux clubs labellisés)

Le Comité soutiendra à hauteur de **500 €** par an et par nageur la participation de nageurs appartenant à un club labellisé aux compétitions nationales de niveau élite de chaque catégorie d'âge en natation course, natation synchronisée et plongeon.

Cette aide ne sera versée que pour les qualifications à une épreuve individuelle aux compétitions dont la liste sera établie annuellement.

PARTICIPATION A L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION A RESPONSABILITE REGIONALE

Le comité versera 250 € par jour à un club qui prendra totalement à sa charge (accueil, mise en place du bassin, locaux administratifs ...) l'organisation d'une compétition de natation course à responsabilité régionale.

La liste des clubs concernés sera précisée annuellement.

DROITS D'ENGAGEMENTS (attention, les tarifs départementaux s'appliqueront aux compétitions organisées par les départements)

Natation : (Clubs annuels)

Compétition	Normal	Label
Championnat régional de ½ fond en bassin de 25 m	gratuit	gratuit
Epreuve individuelle et relais	5,00 €	4,50 €
Interclubs TC (meilleure poule régionale)*	45,00 €	40,50 €
Epreuves combinées du Championnat régional 9/10 et 11 ans	24,00 €	21,60 €
Journée régionale des jeunes (par équipe)	24,00 €	21,60 €
<i>*autres poules application du tarif financier du département organisateur</i>		

Natation : (Clubs natation estivale)

Compétition	Normal	Label
Epreuve individuelle	3,50 €	3,15 €
Epreuve de relais	6,50 €	5,85 €
Epreuve Interclubs	25 € jusqu'à 3 équipes + 5 € par équipe supplément	22,50 € jusqu'à 3 équipes + 4,50 € par équipe supplémentaire

Natation synchronisée :

Engagements	Normal	Label
Par nageuse	4 €	3,60 €
Par ballet	15 €	13,50 €

RECOMPENSES DU TROPHEE JEAN REYNAL

Une coupe en argent marquée à son nom récompensera le club vainqueur et sera remise en jeu annuellement.
Une coupe sera remise aux trois premiers clubs du classement général accompagnée d'un bon d'achat de 200 € (1^{er}), 150 € (2^{ème}) et 100 € (3^{ème})

FORFAITS

- non déclarés individuels..... 40,00 € (série et/ou finale)
- non déclarés par équipe..... 80,00 €

PENALITE JURY (tous les clubs, présences précisées sur les règlements sportifs)

- Par réunion, par officiel manquant..... 150,00 €

BOISSONS DES OFFICIELS

Plafond de remboursement des bouteilles d'eau fournies aux officiels 0,30 €

NATATION ESTIVALE

- pour dépassement de temps inférieur à 5 % 2,30 €
- pour dépassement de temps entre 5% et 10% 8,50 €
- pour dépassement supérieur ou égal à 10 % 16,50 €

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION, FRAIS DE REPRESENTATION

- sur la base du tarif kilométrique de 0,32 €
- les frais de repas étant limités à 18,50 €
- les frais d'hôtel (chambre + petit déjeuner) plafond : 70,00 €

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'AQUITAINE DE NATATION

- Pénalité pour non représentation du club 500,00 €

ERFAN

Intitulé	Heures centre	Normal	Label
Assistant club	16 h	210 €	190 €
BF 1	66 h	525 €	472 €
BF2	117 h	735 €	661 €
BF3 complet	110 h	735 €	631 €
BF4	138 h	945 € ou 1 500 € OPCA	850 € ou 1 500 € avec OPCA
3 UC du BF3	50 h	472 €	425 €
BF4 CIAA	53 h	630 € ou 945 € avec OPCA	567 € ou 945 € avec OPCA
3 UC complémentaires du BPJEPS AAN	119 h	945 € ou 1 500 € OPCA	850 € ou 1 500 € avec OPCA
Equivalence BE/BF4		Gratuit ou prix coûtant selon le cas	
Formations d'officiels			
Formations ENF			
Formations continues (secourisme, BF, éducateurs, ...)			